PRODUIT DE MARQUAGE > PEINTURE À L'EAU

TYPHON® 2 TEMPORAIRE

« Peinture à l'eau jaune conçue pour les marquages temporaires dans les zones de chantier. »

LES POINTS FORTS

USAGE

- Très bonne visibilité de jour comme de nuit pour une meilleure sécurité des usagers lors des traversées des zones de chantier
- Bon niveau d'antiglissance : SRT ≥ 0,51
- Produit certifié selon les normes NF EN 1436 et NF EN 1824

EXPLOITATION

- Séchage rapide simplifiant la gestion des chantiers
- Préservation de la santé et de la sécurité des utilisateurs : peinture garantie sans solvant et sans pigment toxique
- Non soumis à la réglementation concernant le transport et le stockage de matières dangereuses
- Emballages spécifiques Sakapo® et Sakafu facilitant la gestion des déchets et diminuant son coût

PERFORMANCES

MARQUAGE TEMPORAIRE

T2 - Q2 - R4 - S2

T : Résistance au trafic
Q : Visibilité de jour
R : Visibilité de nuit
S : Antiglissance

LE + SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

- ÉCONOMIE CIRCULAIRE
  Emballage recyclable à 75 %
- RÉDUCTION DES DÉCHETS
  Sakapo® réduisant de 65 % le poids des déchets non recyclables
- FABRICATION FRANÇAISE
  Fabriqué en région Haut-de-France

AXIMUM

ACV Analyse du Cycle de Vie

FABRICATION FRANÇAISE

TYPHON® 2 TEMPORAIRE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Peinture acrylique en phase aqueuse
- Masse volumique : 1,59 kg/l
- Conditionnement :
  - Seaux métalliques de 25 kg nets équipés de Sakapo®

Autres conditionnements : nous consulter

MISE EN ŒUVRE

- Machine Airless équipée d'une cuve inox (filtre 30 mesh)
- Éviter tout contact avec des matériaux oxydables (fer, laiton, cuivre...)
- Supports hydrocarbonés, neufs ou anciens
- Appliquer sur support propre et sec
- Températures limites du support : 5°C<T<45°C
- Hygrométrie maxi : 80 %

CONSOMMATIONS*	Temporaire rétroréfléchissant
Dosage produit	560 g/m²
Dosage de saupoudrage	275 g/m²
Temps de séchage	4 min

* Selon conditions de certification

SÉCURITÉ - STOCKAGE

- Produit à usage professionnel, non nocif, non irritant, non inflammable
- Stockage : dans un endroit sec, ventilé, à l'abri du gel, du soleil et de toute source de chaleur
- Conservation : 12 mois à compter de la date de fabrication, dans l'emballage d'origine non ouvert
- Les emballages souillés, les produits de nettoyage et de rinçage sont des déchets à traiter selon la réglementation en vigueur
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité sur **www.quickfds.fr**

Shoot The Moon - (03/22) - Crédits photos : Aximum - [APM/FP/091/2025-1/Fr]

AXIMUM

AXIMUM INDUSTRIE
5, rue du Quai de Débarquement - 76100 ROUEN - France
Tél. : +33(0)2 32 18 20 00
aximum.fr